



AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de La Minerve, qui se tiendra le 15 novembre 2021 à 19 h, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations mineures ci-après.

Les personnes ayant des questions ou désirant s'exprimer au sujet de l'un ou l'autre des dossiers suivants doivent adresser leurs commentaires par courriel à : urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca et ce, d'ici le **12 novembre 2021, à 12 h.**

Identification du site concerné	Nature et effets de la demande
1. Adresse : chemin Dupuis Lot : 5264135 Matricule : 9122-54-6752	Autoriser la construction d'une allée d'accès à moins de 6 mètres alors que le règlement de zonage 2013-103, article 13.1.6, exige une distance d'un minimum de 6 mètres pour les usages résidentiels.
2. Adresse : 128 chemin Després Lots : 5070981 et 5454291 Matricule : 9528-04-7637	Autoriser la location court séjour sur un terrain où le bâtiment principal n'est pas conforme aux normes d'implantation prescrites à la réglementation 2021-695, ayant le coin arrière gauche de la résidence dans la rive du lac Désert.
3. Adresse : 15, chemin Héneault Lot : 5069992 Matricule : 8630-80-1523	Autoriser la construction d'une rue privée avec un dénivelé de 5% à 10% dans les 30 premiers mètres d'une intersection, alors que le règlement de lotissement 2013-103, article 17.3.1, exige une pente de 2%.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à La Minerve, ce 29 octobre 2021.

Suzanne Sauriol
Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public identifiant les demandes de dérogations mineures à être entendues à la séance ordinaire du 15 novembre à 19 h, en affichant une copie du tableau ci-joint à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 29 octobre 2021, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 29 octobre 2021.

Suzanne Sauriol
Directrice générale, secrétaire-trésorière